

Tarif de location de salles au Château Musée

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 30*

LE 23 MAI DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 15 mai et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 20), Mme DELANDRE Béatrice, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à la question n° 4), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BEGOS Yves (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 6), M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 4), M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 4), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents : M. FALAIZE Hugues (de la question n° 21 à la question n° 53), M. LEVASSEUR Thierry (de la question n° 1 à la question n° 53), M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 53), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et de la question n° 5 à la question n° 53), Mme COTTARD Françoise (de la question n° 5 à la question n° 53), M. BEGOS Yves (de la question n° 6 à la question n° 53), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 7 à la question n° 53), M. LAPENA Christian (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme DUPONT Danièle (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme MELE Claire (de la question n° 5 à la question n° 53), M. BREBION Bernard (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa, Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par : M. FALAIZE Hugues à Mme RIDEL Patricia (de la question n° 21 à la question n° 53), M. LEVASSEUR Thierry à Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 4), M. TAVERNIER Eric à M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BEGOS Yves à M. VERGER Daniel (de la question n° 6 à la question n° 53), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 7 à la question n° 53), Mme EMO Céline à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme SANOKO Barkissa à M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme OUVRY Annie à Mme LEMOINE Françoise.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

Mme Sabine AUDIGOU, Conseillère Municipale Déléguée, expose que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à solliciter le Château-Musée pour la location de salles, dans le cadre de colloques ou soirées prestigieuses pour leurs salariés ou leurs clientèles.

Afin de répondre à cette demande et de mettre en valeur les potentialités de cet équipement lors de ces manifestations, il est proposé de mettre à la location la Salle Braque et la Salle dite "NB2" (salle située au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment) du Château-Musée.

La proposition tarifaire est la suivante :

OBJET	TARIFS 2013
Salle Braque Salle dite "NB2" (50 pers. maximum) Location pour une soirée* (4 heures maximum – à partir de 18h)	900,00 €

Ce tarif de location inclut les frais d'accueil et de gardiennage, soit deux agents du musée.

Le coût moyen des frais d'accueil et de gardiennage pour la Ville est de 20 € / agent pour les heures effectuées avant 22 h et hors dimanche. Il est de 25 € / agent pour les heures effectuées après 22 h ou le dimanche.

**En fonction des demandes peut être ajouté à ce tarif de location :*

- *un droit d'entrée au musée – 2 € / personne (tarif groupe 2013) pour toute visite libre (délibération n°19 du 14 mars 2013),*
- *un droit d'entrée au musée et au tarif de visite guidée pratiqué par Dieppe Ville d'art et d'histoire pour toute visite guidée (délibération n°19 du 14 mars 2013)*

Dans un premier temps, il est souhaité une location des salles en soirée, afin d'éviter toute fermeture de salle au public dans la journée.

Dans le cadre de mécénats au musée, la location de salle pourra faire partie intégrante des contreparties accordées par la Ville aux mécènes (*loi n° 2003-709 autorisant une contrepartie de la part du bénéficiaire du don sous réserve que cette contrepartie soit "disproportionnée" par rapport à la valeur du don versé et dans la limite de 25 %*).

Considérant les avis des commissions n° 1 et n° 5 du 13 mai 2013,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver :

- la mise en location des Salles Braque et "NB2" du Château-Musée,
- le tarif de location.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, les propositions ci-dessus.**

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire</p>
